



Voies communales revêtues, d'une longueur totale de 5 943 mètres

Le conseil municipal précise que cette délibération remplace et annule les délibérations précédentes concernant le classement de la voirie communale.

### **RESTAURATION DE L'ÉGLISE**

Le conseil municipal, approuve les devis des entreprises :

MAISON D'HISTOIRE pour la restauration des meneaux : 14 927,34 € TTC

FALLON pour la restauration des vitraux

1. Jésus bénissant les enfants : 3 935,49 € TTC
2. St François d'Assise : 3 655,66 € TTC
3. St André et St Pierre : 3 722,41 € TTC
4. St Jean et St Jacques le majeur : 3 613,58 € TTC
5. St Mathieu et St Simon : 3 598,07 € TTC

et donne pouvoir au Maire pour solliciter une aide financière du Conseil Général.

### **ACHAT D'UNE IMPRIMANTE COULEUR**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'acheter une imprimante couleur et, modifie le budget 2011 comme suit :

Article 2183 : + 1 000 €                      article 020 : - 1 000 €

### **FONDS NATIONAL DE GARANTIE INDIVIDUELLE DE RESSOURCES**

Le Maire informe le conseil municipal que la commune percevra 53€ supplémentaires de dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle. Cette somme sera à reverser au Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, modifie le budget 2011 comme suit :

Article 739116 : + 53 €                      article 022 : - 53 €

### **TRAVAUX DE VOIRIE**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, modifie le budget 2011 comme suit :

Article 2315 / 51 : + 4 000 €                      article 202 / 56 : - 4 000 €

### **AFFAIRES ET QUESTIONS DIVERSES**

- M Alain Thomine, qui instruisait les dossiers d'urbanisme de Tocqueville a pris sa retraite. Mme Odile Leconte assure maintenant cette fonction.
- Le Club Amitiés-Loisirs de Tocqueville, l'Elan, l'Amicale des écoles publiques de St Pierre Eglise, l'association des Aveugles de la Manche, l'Office de Tourisme Cotentin Val de Saire et l'association des Handicapés à Montebourg remercient le conseil pour les subventions accordées.
- PLU : le SPANC n'a pas encore donné son accord sur la modification du schéma d'assainissement et l'étude de sol effectuée par l'ARS.
- Jean-Pierre Wicart félicite le Maire pour la mise en valeur des vitraux de l'église, par l'installation de projecteurs à l'intérieur de l'église.
- Seulement 2 enfants n'ont pas pu venir au Noël offert par le Comité des Fêtes, samedi dernier.
- La raison de la présence d'eau dans la chapelle du Rosaire sera recherchée : Gargouille obstruée ? terre remuée lors de la pose du paratonnerre ?
- Jean-Pierre Wicart informe le conseil que la boîte aux lettres, située sur la place, pourrait être enlevée par La Poste si elle n'est pas suffisamment utilisée.